



Jardin-des-Saints-Anges

---

## INFO-PARENTS

Bonjour chers parents,

Je tiens d'abord à vous remercier, ainsi que toute l'équipe du personnel de l'école Jardin-des-Saints-Anges pour les efforts exceptionnels déployés. Nous faisons preuve ensemble d'une grande capacité d'adaptation en cette année d'exception. Je souhaite souligner le professionnalisme du personnel de l'école qui met tout en œuvre pour offrir aux élèves un climat sain et sécuritaire. Nous souhaitons offrir à tous nos élèves des conditions propices à la progression de leurs apprentissages.

## À LA UNE...



### Conseil d'établissement

Vous êtes invités à consulter le site web de l'école. Vous y trouverez le calendrier des rencontres, ainsi que toutes les informations à propos du CÉ.

Dates des rencontres du Conseil d'établissement 2020-2021

[Vidéoconférences à partir de 18 h 30](#)

Mardi 15 septembre 2020

Jeudi 29 octobre 2020

Jeudi 4 février 2021

Jeudi 29 avril 2021

Jeudi 20 mai 2021

Jeudi 17 juin 2021

Pour y assister, veuillez aviser la direction à l'adresse suivante : [Direction.EcoleJardin-des-Saints-Anges@csmb.qc.ca](mailto:Direction.EcoleJardin-des-Saints-Anges@csmb.qc.ca)

Novembre 2020

## PREMIÈRE COMMUNICATION ET BULLETINS

Nous avons procédé à la mise à jour de notre calendrier scolaire afin de tenir compte de la modification du Régime pédagogique 2020-2021.

Pour cette année seulement, deux bulletins seront transmis aux parents au lieu de trois. De façon exceptionnelle, le bulletin habituellement transmis le 20 novembre a été retiré, les dates de fin d'étape ont été modifiées et chacune des deux étapes aura une pondération de 50%.

La date limite de parution de la première communication a été repoussée du 15 octobre au 20 novembre par le ministre de l'Éducation.

Ainsi, vous recevrez la première communication de votre enfant le 16 novembre prochain. Vous pourrez retrouver le document dans le sac d'école de votre enfant. Cette première communication vous permettra de prendre connaissance de la progression des apprentissages et du comportement de celui-ci depuis la rentrée scolaire. Nous vous demandons de la lire et d'encourager votre enfant à utiliser ses stratégies, ainsi que de faire les efforts nécessaires pour sa réussite scolaire.

### RENCONTRE DE PARENTS

Nous maintenons notre première rencontre parents/enseignants de novembre. Les enseignants se rendront disponibles pour discuter avec tous les parents. Ces rencontres prendront diverses formes : rencontre visioconférence ou en présence.

Ces rencontres permettront des échanges et des rétroactions de qualité qui favoriseront les apprentissages consolidant la collaboration école-famille.

PREMIÈRE COMMUNICATION	
Remise aux parents	Rencontres de parents
16 novembre 2020	19 novembre 2020 et 20 novembre 2020

Étape	Fin d'étape	Remise du bulletin	Rencontre des parents
1	22 décembre 2020	21 janvier 2021	18 mars 2021 en PM et soirée 19 mars 2021
2	22 juin 2020	6 juillet 2021	-



## INFO-BRIGADIÈRE

Tout au long de l'année, tous doivent faire preuve de grande prudence aux abords de l'école. Apprendre à bien traverser la rue. Les élèves sont nombreux à marcher et à descendre de la voiture de leurs parents le matin sur la rue Saint-Louis et à y prendre place le soir. Ce sont deux moments cruciaux quant à la sécurité. La vigilance est de mise. Marcher sur le trottoir et traverser au passage pour piétons, c'est obligatoire.

Pour éviter que les piétons se promènent dans la rue et se fauillent entre les voitures, les bons comportements sécuritaires à adopter pour les élèves marcheurs et ceux qui descendent de la voiture immobilisée côté gauche ou droit de la rue sont :

- ❖ Descendre du côté trottoir;
- ❖ Se rendre au passage pour piétons (à partir du trottoir) qui se trouve du côté droit et seulement à quelques pas de la voiture. Cette traverse piétonnière, clairement identifiée, est située près de l'entrée des élèves. **Les automobilistes doivent prendre garde de ne pas immobiliser leur voiture sur cette traverse.**

C'est le bon moment pour enseigner aux enfants à bien respecter les différentes règles de sécurité routière, à être vigilants et à adopter les bons comportements.

Un rappel de quelques règles de base:

- ❖ Circuler sur le trottoir, c'est obligatoire;
- ❖ Regarder à gauche, à droite puis encore à gauche avant de s'engager dans la rue;
- ❖ Traverser seulement aux passages pour piétons sur la rue Saint-Louis;
- ❖ S'assurer d'être vu avant de traverser et garder un contact visuel avec les conducteurs afin de vous assurer qu'ils vous aient vu;
- ❖ Traverser seulement aux intersections (de la 12<sup>e</sup> Avenue et 13<sup>e</sup> Avenue) à la traverse piétonnière, à l'intérieur des lignes blanches;
- ❖ En présence d'un brigadier scolaire, tous les usagers de la route doivent respecter ses consignes et signaux;
- ❖ Les marcheurs doivent attendre le signal de la brigadière pour traverser.

Soyez prudents !

## Petit déjeuner

L'heure prévue pour prendre le petit déjeuner en classe est 7 h 50. Il est important que votre enfant respecte l'heure indiquée pour recevoir son petit déjeuner. Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration.

## LA NEIGE...LA PLUIE...

Dame nature est en changement ces derniers temps. Les flocons sont à nos portes ! Vos enfants sont fortement encouragés à profiter des joies de l'automne et de l'hiver, mais ils risquent de voir leurs vêtements trempés à plus d'une reprise au cours de ces saisons! Nous demandons aux élèves d'apporter à l'école des vêtements de rechange afin de s'assurer de passer la journée au sec et d'éviter de vous appeler pour ce genre de situation. Dans un sac, bien identifié à son nom, veuillez inclure : un pantalon, des chaussettes et une paire de gants ou de mitaines.



Isabelle Lemieux  
Directrice